Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS DE LA FPT

LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les emplois de la Fonction Publique Territoriale s'adressent à des profils tout aussi variés que les domaines d'action :

- Services régaliens : état civil, recensement, politique...
- Services directs à la population : petite enfance, gestion des écoles...
- Développement et animation du territoire : urbanisme, politique de la ville...

La Fonction Publique territoriale est riche de 250 métiers aussi différents que par exemple : Travailleur social, juriste, auxiliaire de puériculture, médecin, animateur, éducateur de jeunes enfants, bibliothécaire, responsable de la gestion des déchets, chargé de communication, régisseur, ingénieur, gardien de police municipale, responsable qualité des eaux, urbaniste, coordinateur de crèches, conservateur de musée, responsable de l'Aide sociale à l'enfance, délégué à la protection des données, ergonome...

Vous trouverez les 250 fiches présentant les métiers de la FPT sur le site www.cnfpt.fr.

LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Des métiers répartis sur 8 filières :

- Administrative
- Technique
- Culturelle
- Sportive
- Sécurité
- Sapeurs-pompiers
- Animation
- Sanitaire et sociale

DES OPPORTUNITES MULTIPLES

Une pluralité de métiers de la Fonction Publique Territoriale peut être exercée par des personnes issues d'une filière en droit :

- Profils généralistes :

Directeur général des services : Exerce des missions managériales et organisationnelles auprès de l'ensemble des services de la collectivité

Directeur des affaires générales : Supervise le service de l'état civil et des élections. Il/elle prépare et suit les conseils municipaux

Secrétaire de mairie : Met en œuvre l'ensemble des orientations définies par les élus de la municipalité

Juriste : conseille les élus et les services dans la gestion des dossiers

DES OPPORTINITES MULTIPLES

❖ Profils spécialisés finances et marchés publics :

Responsable des marchés publics : conçoit les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises

Responsable budgétaire : Assure ou collabore à la préparation et à l'exécution du budget, aux procédures budgétaires, à la gestion de la dette et des garanties d'emprunt et au suivi de la fiscalité

Directeur des finances : assure la direction des services financiers, budgétaires et comptables

❖ Profils spécialisés urbanisme :

Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement : conduit la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité

Chef de projet urbanisme et aménagement : conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain

Instructeur du droit des sols : Instruit les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols du code de l'urbanisme

DES OPPORTINITES MULTIPLES

❖ Profils spécialisés ressources humaines :

Directeur des ressources humaines : Conçoit et propose une politique d'optimisation des RH

Assistant ressources humaines : Traite les informations liées à la gestion administrative et juridique des ressources humaines de la collectivité

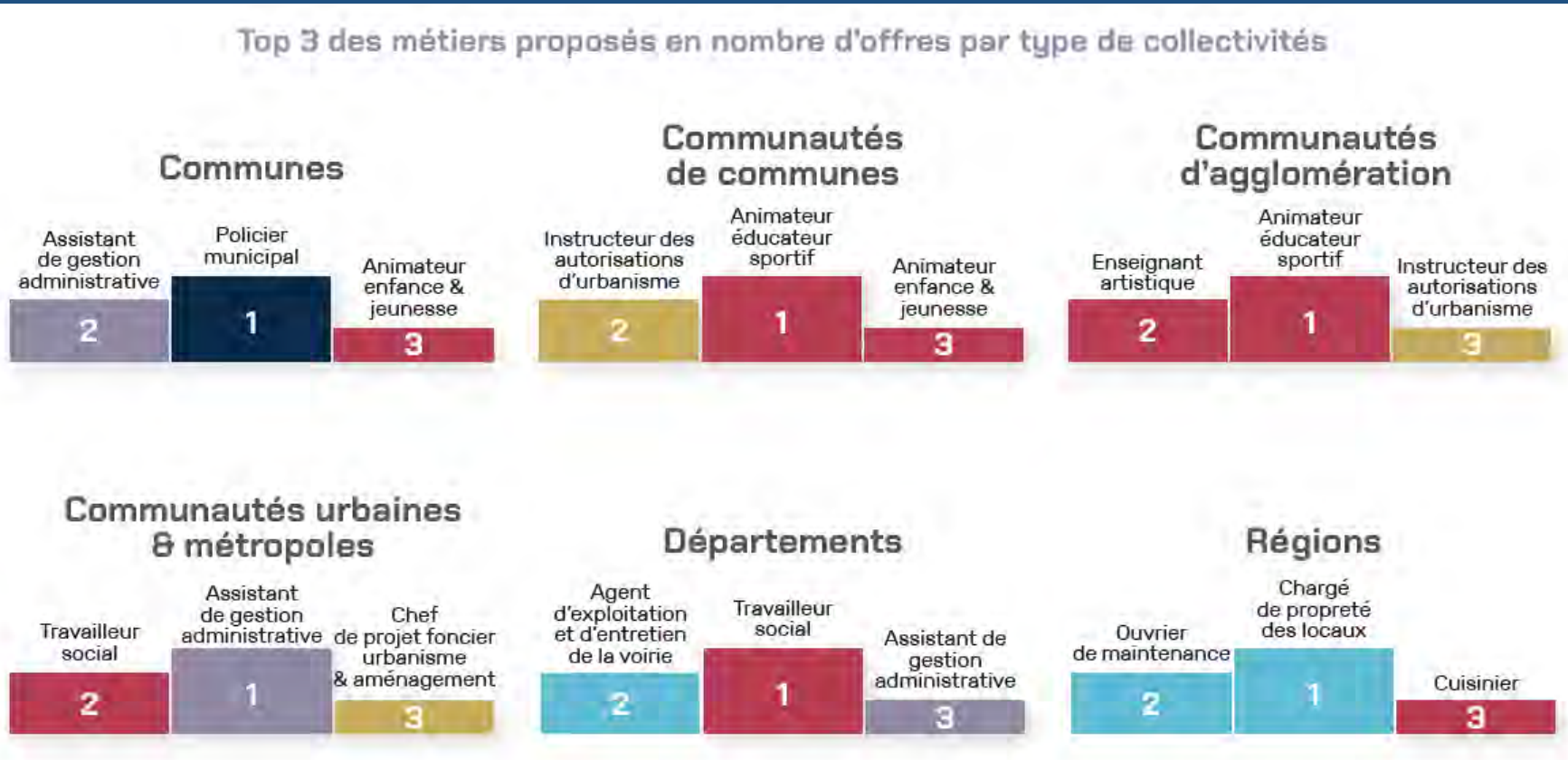
❖ Autres Profils spécialisés :

Droit aéroportuaire : Transfert de la gestion des ports maritimes

Droit européen : Respect des normes européennes (ex : hygiène et sécurité)

DPD, sécurisation des actes administratifs…

LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



PRESENTATION DE QUELQUES METIERS DE LA FPT :
LE SECRETAIRE DE MAIRIE

Les secrétaires de mairie exercent une fonction essentielle à la vie communale. Anticiper les nouveaux départs à la retraite ainsi que les importantes évolutions que connaît cette profession, constitue un enjeu ***d'actualité*** *pour les communes.*

Le métier de secrétaire de mairie se retrouve dans les communes de moins de 2 000 habitants, il s'agit d'une fonction directement rattachée au maire. Au-delà de ce seuil, on parle de directeur général des services.

Il est souvent le seul agent administratif dans les communes de moins de 500 habitants et exerce quelquefois dans plusieurs communes (pour les plus petites).

Si ce métier est méconnu, le nombre de ces agents demeure important, puisque les ¾ de nos communes ont moins de 2000 habitants.

Le secrétaire de mairie occupe une fonction incontournable dans le fonctionnement des collectivités locales dans les domaines suivants :

☐ Les finances publiques : le Secrétaire de mairie assiste le Maire dans la préparation du budget. Il est le garant de l'exécution budgétaire.

☐ La rédaction des actes administratifs : arrêtés municipaux, actes d'état civil, délibérations du Conseil Municipal

☐ L'urbanisme : instructions des dossiers d'urbanisme

☐ L'état civil : Organisation des mariages, décès, dossiers de pièces d'identité

☐ En plus des grands domaines cités, le Secrétaire de mairie gère l'aide sociale, la gestion funéraire, les élections et l'accueil du public.

Il a également un rôle de conseil, d'assistance et de veille juridique.

PRESENTATION DE QUELQUES METIERS DE LA FPT :

LE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE



La police municipale est la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale. Elle est placée sous l'autorité du maire et intervient au sein des communes ou des intercommunalités pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Les effectifs de la Police municipale ont quadruplé entre 1984 et aujourd'hui. On compte plus de 24 000 policiers municipaux en France.

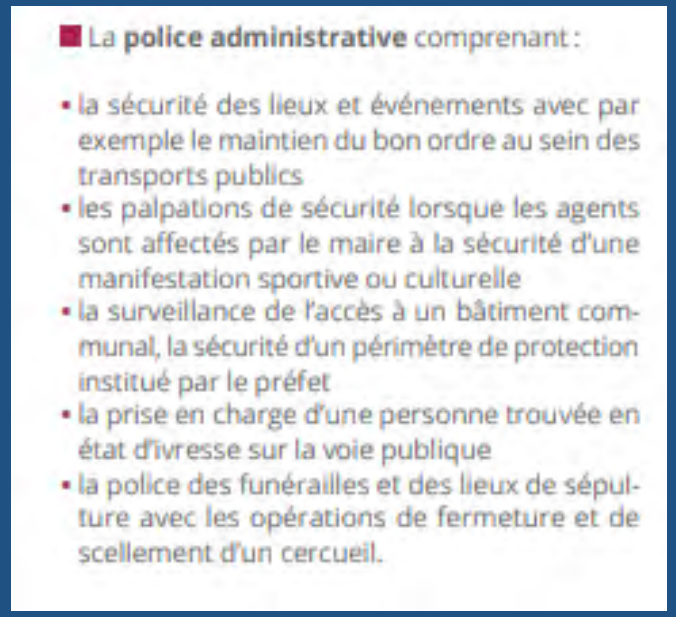
LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Les activités des gardiens-brigadiers de police municipale sont très variées.
On peut citer par exemple :

- la verbalisation des infractions au code de la route
- l'information aux usagers
- l'interpellation dans le cadre du flagrant délit
- la sécurisation des manifestations, des fêtes et des marchés...

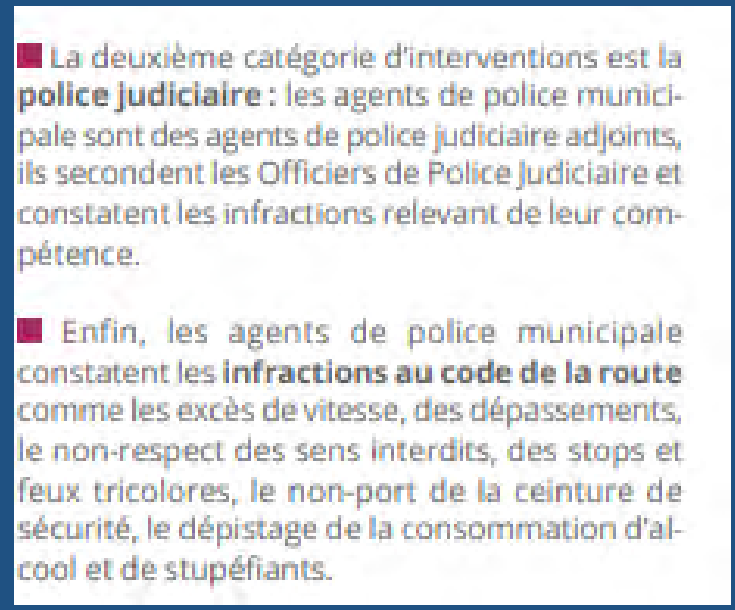
Les missions prédominantes du métier sont axées sur la prévention et la proximité à l'égard de la population.

Les missions de gardiens-brigadiers de police municipale s'organisent autour de trois catégories d'interventions :



La **police administrative** comprenant :

- la sécurité des lieux et événements avec par exemple le maintien du bon ordre au sein des transports publics
- les palpations de sécurité lorsque les agents sont affectés par le maire à la sécurité d'une manifestation sportive ou culturelle
- la surveillance de l'accès à un bâtiment communal, la sécurité d'un périmètre de protection institué par le préfet
- la prise en charge d'une personne trouvée en état d'ivresse sur la voie publique
- la police des funérailles et des lieux de sépulture avec les opérations de fermeture et de scellement d'un cercueil.



La deuxième catégorie d'interventions est la **police judiciaire** : les agents de police municipale sont des agents de police judiciaire adjoints, ils secondent les Officiers de Police Judiciaire et constatent les infractions relevant de leur compétence.

Enfin, les agents de police municipale constatent les **infractions au code de la route** comme les excès de vitesse, des dépassements, le non-respect des sens interdits, des stops et feux tricolores, le non-port de la ceinture de sécurité, le dépistage de la consommation d'alcool et de stupéfiants.

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

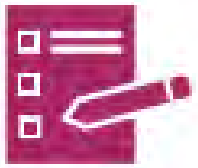
COMMENT DEVIENT-ON GARDIEN-BRIGADIER ?

Contrairement à d'autres métiers de la fonction publique territoriale, il n'est pas possible d'exercer les missions de policier municipal sans être titulaire d'un concours.
Les concours de gardien-brigadier sont organisés par les Centres de gestion. Toutes les informations nécessaires sur l'organisation de ces concours figurent sur le site **concours-territorial.fr**.

Les candidats au concours externe de gardien de police municipale doivent être titulaires d'un titre ou diplôme de niveau CAP ou BEP au minimum.

Il existe **deux concours internes** :

1. **Le premier concours interne est ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale** exerçant depuis au moins deux ans des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique



2. **Le deuxième concours interne est ouvert aux volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie, et aux adjoints de sécurité de la police nationale.** Ces candidats doivent exercer leurs fonctions depuis au moins deux ans. Ainsi, même s'ils n'ont pas le diplôme nécessaire pour être candidat au concours externe, ils peuvent se présenter à ce concours interne.

LE METIER DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Une fois lauréats de concours, les candidats sont inscrits sur une liste d'aptitude et disposent d'une période maximale de quatre ans pour trouver un poste dans une collectivité territoriale.

En effet, contrairement aux concours de l'État, dans la fonction publique territoriale, la réussite à un concours n'entraîne pas automatiquement nomination.
Le lauréat doit se faire recruter par une collectivité territoriale ou un établissement public local.
Chaque concours donne lieu à l'établissement d'une liste d'aptitude classant par ordre alphabétique les candidats déclarés aptes par le jury.

Une fois recrutés, les lauréats sont nommés gardiens-brigadiers stagiaires par arrêté du maire et sont tenus de suivre une formation initiale de 6 mois maximum dispensée par le CNFPT.

La titularisation intervient à la fin de l'année de stage si :

- Le stagiaire a suivi la formation initiale du CNFPT
- et a été assermenté par le préfet et le procureur de la République, éclairés par l'avis du Président du CNFPT.

Les fonctionnaires de la fonction publique territoriale ou des autres fonctions publiques peuvent être détachés ou directement intégrés dans le cadre d'emplois des agents de police municipale dans certaines conditions. C'est le cas par exemple pour les policiers nationaux, les gendarmes, les militaires.

Un ancien militaire qui remplit certaines conditions de grade et d'ancienneté peut également être nommé en qualité de stagiaire dans le cadre d'emplois de gardien-brigadier de police municipale.

Ces agents ne peuvent exercer les fonctions d'agent de police municipale qu'après avoir suivi une formation d'une durée de six mois et obtenu l'agrément du procureur de la République et du préfet.

Pour les fonctionnaires d'un corps des services actifs de la police nationale et pour les militaires de la gendarmerie nationale, la durée de cette formation est réduite à trois mois.

PRESENTATION DE QUELQUES METIERS DE LA FPT :

L'AIDE-SOIGNANT

LE METIER **D'AIDE**-SOIGNANT



L'AIDE-SOIGNANT TERRITORIAL

Les aides-soignants territoriaux constituent un cadre d'emplois de la filière médico-sociale de catégorie B. Ce cadre d'emplois a été constitué au 1er janvier 2022, en application des accords de Ségur de la santé. Auparavant, les auxiliaires de soins exerçant les fonctions d'aide-soignant relevaient de la catégorie C.

Ce nouveau cadre d'emplois comprend :

- Le grade d'aide-soignant de classe normale
- Le grade d'aide-soignant de classe supérieure.

LE METIER **D'AIDE**-SOIGNANT

L'aide-soignant accueille et prend en charge des patients et leur famille.

Cette prise en charge peut consister :

- à recueillir les données relatives à la santé de la personne
- à identifier les besoins de soins
- à apprécier l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
- à réaliser de soins courants (prises de température, de pouls, des pesées, réalisation de prélèvements biologiques, de pansements, de soins d'hygiène et de confort) en assistance de l'infirmier
- à informer la personne des soins courants dispensés
- à distribuer des repas et accompagner les patients dans la prise alimentaire
- à entretenir l'environnement immédiat du patient
- à assurer la désinfection et la stérilisation des matériels et équipements…

LES OFFRES **D'EMPLOI DE** LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Top 10 des familles de métiers qui ont le plus recruté en 2020*

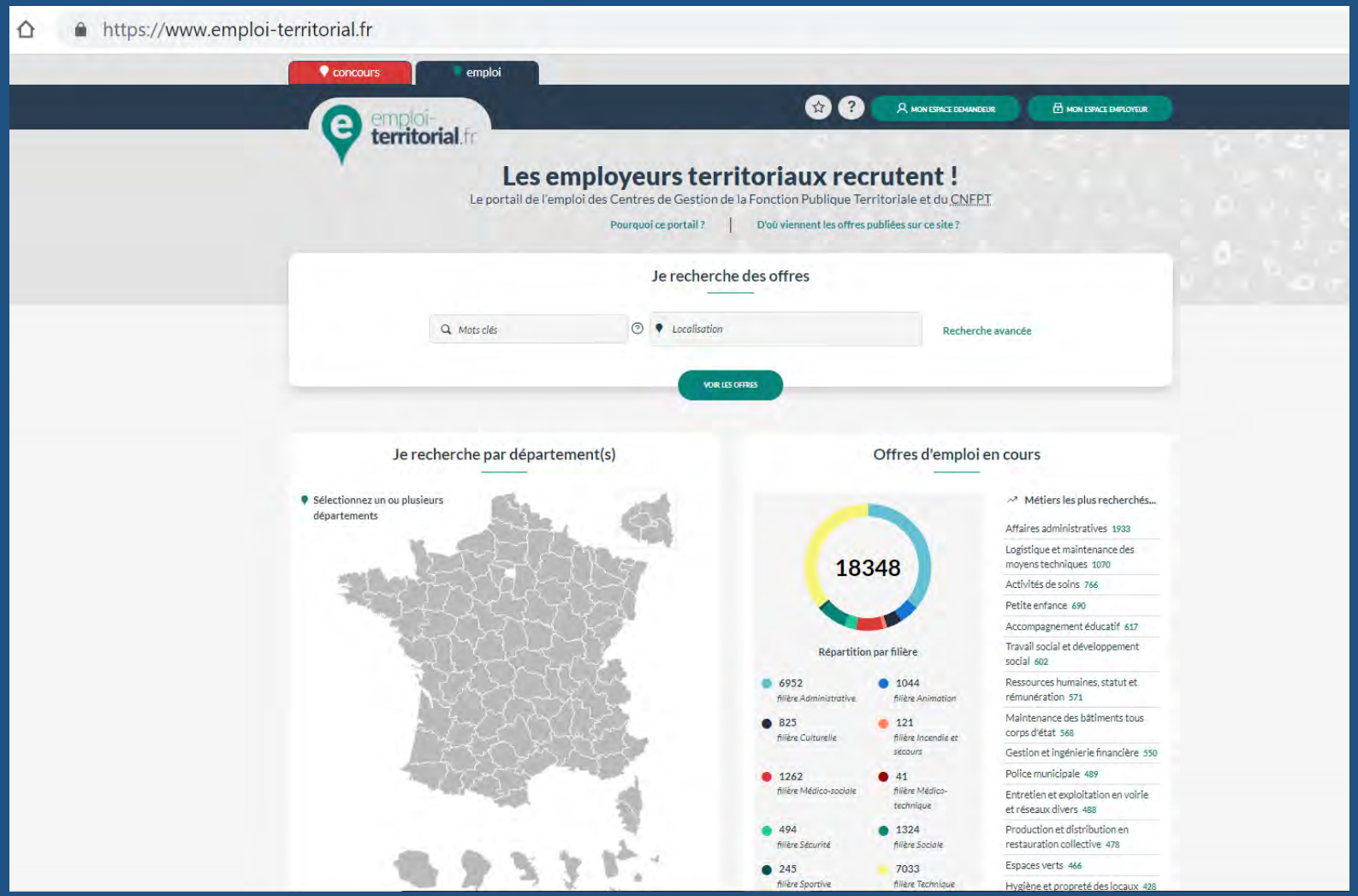
	Total général
Éducation et animation	18 %
Entretien et services généraux	11 %
Affaires générales	10 %
Social	6 %
Restauration collective	5 %
Bibliothèque et centres documentaires	3 %
Propreté et déchets	3 %
Prévention et sécurité	3 %
Infrastructures	3 %
Espaces verts et paysage	2 %

Le Top 10 des métiers qui ont le plus recruté en 2020**

2020		2019	2018
n° 1	Chargé de propreté des locaux	n° 2	n° 1
n° 2	Animateur enfance-jeunesse	n° 1	n° 2
n° 3	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	n° 3	n° 3
n° 4	Enseignant artistique	n° 4	n° 5
n° 5	Animateur éducatif accompagnement périscolaire	n° 6	n° 6
n° 6	Assistant de gestion administrative	n° 5	n° 4
n° 7	Agent de restauration	n° 7	n° 7
n° 8	Assistant éducatif petite enfance	n° 9	-
n° 9	Travailleur social	n° 10	n° 10
n° 10	Assistant de gestion RH	–	–

UN SITE NATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS DE LA FPT : emploi-territorial.fr

LE SITE EMPLOI-TERRITORIAL.FR



FNCDG

Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.fncdg.com
www.emploi-territorial.fr
www.metiersterritoriaux.fr